



VIE PRATIQUE



Insolite :
L'incroyable aventure
de la maison déplacée



Élections CMJ :
De jeunes élus motivés

N° 06
Mars 2016

Vie pratique
des Roussillonnais(es)

L'Édit'orial de Roussillon

L'actualité de votre ville...

www.ville-roussillon-isere.fr



Rétrospective Roussillon 2015

N° 06
Mars 2016

Sommaire

Rétrospective 2015 p. 4

Urbanisme p. 8

Maintenance p. 9

Environnement p. 10

Sport – enfance – jeunesse p. 11

Vie pratique p. 12

Santé – Solidarité p. 16

L'insolite de l'Édit'orial p. 14

Politique p. 18

Expression des groupes p. 19

Vie scolaire p. 20

Animation – Culture – Patrimoine p. 21

Agenda p. 22

Loisirs p. 23



Directeur de la publication : Robert Duranton
Directrice de la rédaction : Véronique Mas
Illustrations et photographies :
Véronique Mas, Marie-Christine Hainaud,
Karima Achouri, Marie Villeret, Mathilde André
Conception : service communication
Tirage : 5000 exemplaires
Téléphone :
Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00
Fax : 04.74.29.01.02
Site internet : www.ville-roussillon-isere.fr
Email : mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr



L'Édito du maire



Chères Roussillonnaises,
Chers Roussillonnais, Cher(e)s ami(e)s,

Cette année encore, j'ai décidé de maintenir à leur niveau actuel l'ensemble des taux d'imposition, contrairement au gouvernement qui augmente, de son côté, les taux de base de 1%.

J'ai également la volonté de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver notre capacité à financer nos investissements sans recours à l'emprunt.

Enfin, j'ai demandé à chaque élu dans sa délégation de trouver pour chaque investissement des subventions.

Le dossier prioritaire, cette année, est la mise en place de la vidéo protection. Il nous a fallu les deux premières années pour mettre en œuvre la difficile logistique de ce projet. Les dernières études vont nous parvenir au cours de ce premier semestre. Elles permettraient la mise en place effective à compter du dernier trimestre.

D'autres projets pourraient voir le jour : les travaux d'accessibilité des ERP (établissements recevant du public), l'aménagement de l'étang, l'embellissement de l'avenue Jean Jaurès, la construction d'une nouvelle salle de réception. Ainsi, nous continuons et nous continuerons à tenir nos promesses électorales.

Roussillon notre magnifique ville ne demande qu'à prendre un nouvel essor. Je remercie les équipes municipales pour leur mobilisation comme je félicite les élus qui m'entourent pour leur efficacité.

Chers amis, je veux que vous soyez persuadés que je continue à tenir le cap et que ma volonté de vous satisfaire reste inébranlable.

Je vous souhaite bonne lecture. ■

Robert Durant, maire de Roussillon

Rétrospective Roussillon 2015

Patrimoine/culture/animations



Bienvenue
aux Nouveaux Roussillonnais

Politique de la Ville

Comité de quartier :
et votre quartier prend vie !



Environnement/Sécurité



La police municipale
fait peau neuve



Maintenance / Travaux

L'accueil de la mairie rénové



Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme

VILLE DE
ROUSSILLON



Un PLU qui ne manque
pas «d'Alur»

Politique

Visite des anciens
maires de l'Isère



Économie



Implantation
du groupe Hexcel :
un boom pour l'emploi
à venir...



Sport/Jeunesse

Le boulodrome municipal réaménagé



École/Petite enfance

Deux micro-crèches «Les P'tites Grenouilles» et la «Garinette»



Santé/solidarité

Des professionnels de santé à votre service



CCAS

Ambiance chaleureuse au repas des aînés



Depuis 1564, l'Édit de Roussillon



De 1564 à aujourd'hui,
la fête
bat son plein...

Commémorations



Nos commémorations...

Ci-contre, la cérémonie du 14 juillet

Communication



Le site de la Ville,
toujours plus vivant :
rejoignez-nous sur
www.ville-roussillon-isere.fr

Le développement de Roussillon est en marche

Le 26 janvier dernier, le Conseil Municipal était réuni pour l'approbation définitive du PLU.

Après une présentation détaillée du projet final, le projet de PLU a été approuvé par la majorité du Conseil. Ce projet de PLU avait été présenté en réunion publique le 30 mars 2015 et arrêté en séance du Conseil Municipal le 9 avril dernier.



Depuis cette date, suivant la procédure le projet de PLU a été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour qu'elles émettent chacune un avis sur le projet suivant leur domaine de compétence. Elles disposaient d'un délai de réponse de 3 mois pour certaines et de 2 mois pour d'autres, à défaut leur avis est réputé favorable.

Les avis rendus ont été majoritairement favorables, certains seulement assortis de remarques ou réserves.

À la suite de la consultation des PPA, l'enquête publique s'est déroulée du 28 septembre au 30 octobre 2015.

Le commissaire enquêteur a rencontré les Roussillonnais lors de ses permanences en mairie. 59 remarques ont été consignées au registre d'enquête ou reçues par le Commissaire Enquêteur.

Le dossier d'enquête comportait à la fois le projet de PLU arrêté en Conseil Municipal du 9 avril 2015, le projet de zonage d'assainissement, le projet de périmètre de protection modifié (PPM), mais également tous les avis

écrits reçus des personnes publiques associées (PPA) avec leurs remarques.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire Enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions en date du 7 décembre 2015 assorti d'un avis favorable sur la globalité du projet.

Les ajustements nécessaires ont ensuite été apportés pour tenir compte des différents avis émis par les PPA et le commissaire enquêteur.

L'avis favorable reçu est l'aboutissement d'un très long parcours!

L'approbation du PLU par le conseil municipal en date du 26/1/2016 a enfin permis de doter la ville d'un outil d'urbanisme réfléchi et efficace permettant désormais la mise en œuvre de nombreux projets d'avenir.

«C'est donc le début d'une ère nouvelle qui a été lancée par la municipalité pour le développement et la modernisation de la commune». ■

*Michel Mas,
conseiller municipal
délégué à l'urbanisme*

Nos platanes sont malades



Le service maintenance de notre ville exerce une surveillance accrue de l'ensemble de nos 134 platanes situés sur la place du château, rue Yves Farge ou le long de l'avenue Gabriel Péri.

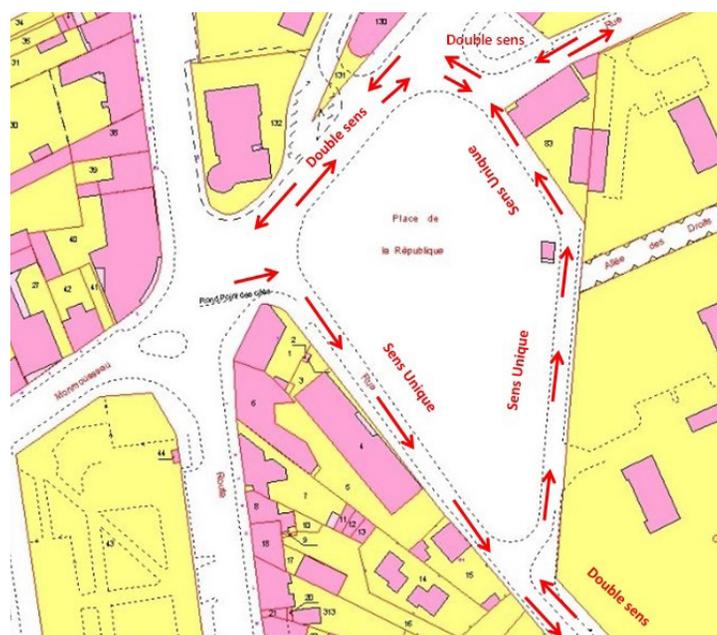
Habituellement opulents, les arbres paraissent aujourd'hui bien tristes. Certains d'entre eux sont même condamnés. Cette surveillance a permis à notre spécialiste en arboriculture de détecter quelques sujets très fragiles voire dangereux.

Nous avons fait appel à un cabinet d'expertise en arboriculture ornementale qui a confirmé que 6 de nos platanes (4 situés le long de la rue Yves Farge et 2 sur la place du

château) présentent pour reprendre les termes exacts de l'expert «des risques importants de rupture et doivent être traités rapidement.»

Cette campagne vise à la fois, à lutter contre la propagation de la maladie et assurer la sécurité des riverains et des promeneurs. De plus, la proximité de ces arbres le long des routes rend leur fragilité accrue par le passage de véhicules à gros gabarit.

Par conséquent, nous allons être obligés d'abattre rapidement ces platanes réputés dangereux et faire expertiser le reste de nos arbres en espérant que la liste ne s'allongera pas.



Un nouveau sens de circulation

Place de la République

Un nouveau plan de circulation a été mis en place autour de la place de la République.

Celle-ci est désormais contournée comme un rond-point à sens unique afin de faciliter le trafic routier sur cet axe.

*Marc Rousvoal,
adjoint délégué
à la maintenance et aux travaux*



Ma ruche, je l'aime, je la déclare Tous concernés par la déclaration des ruches



Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s). La déclaration de ruche est obligatoire dès la première ruche (et ce, tous les ans entre le 1^{er} novembre et le 29 février). Les abeilles sont confrontées à des problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Par ailleurs, connaître l'emplacement de vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...).

De plus, les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par courrier en retournant le document

Cerfa N° 13995 à DGAL

251 rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15

« Les soldats du feu » au château de Roussillon pour un exercice « grandeur nature »

Trois visites ont été programmées dans le but de familiariser les effectifs des pompiers aux particularités de notre mairie. En effet c'est le plus grand bâtiment classé de la ville, sa charpente et ses boiseries sont de véritables sources d'approvisionnement pour un feu de grande ampleur.

La première manœuvre a donné lieu à une visite technique de présentation avec une étude de possibilité d'intervention.

La deuxième manœuvre a permis de tester en temps réel une alarme incendie, donnant lieu à une évacuation du personnel et du public de la mairie, ainsi que l'utilisation de matériel inhérent à cette manœuvre (grande échelle, déploiement des différents rouleaux...).

La dernière manœuvre a consisté à des manipulations extérieures et intérieures sans évacuation de la mairie.

Quarante pompiers, officiers et sous-officiers ont participé à ces exercices, ces différentes interventions ont donné lieu à une visite de notre mairie pour proposer par la suite, prérogatives, conseils afin de prévenir et lutter contre les éventuels incendies.

Ceci est une première car aucune manœuvre n'avait jamais été organisée sur la mairie de Roussillon à ce jour, créant ainsi une parfaite collaboration entre nos services et ceux du SDIS. Un nouveau rendez-vous est déjà prévu l'an prochain.



*Didier Charpenay
Adjoint délégué à la sécurité,
à l'environnement et à la circulation*

Élections CMJ

De jeunes élus motivés !

Les élèves de 5^{ème} des collèges de la Cité Scolaire de l'Édit et de Jeanne d'Arc viennent d'élire 11 camarades au sein du Conseil Municipal Jeunes. Ce conseil en lien direct avec la mairie, vise à donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer par l'intermédiaire de leurs camarades élus, sur des projets collectifs ou des actions, en faveur des jeunes.

Le vote permet d'accomplir un devoir citoyen et démocratique pour se faire représenter par des élus qui devront savoir travailler en groupe.

Points forts du CMJ :

- monter des projets, s'exprimer, prendre position, échanger, négocier, penser à l'intérêt général, être à l'écoute et rencontrer d'autres jeunes et adultes,
- échanger ses idées avec les élus, les institutions, les associations et représenter les jeunes lors des manifestations officielles,
- être à l'écoute des jeunes Roussillonnais afin de relayer leurs attentes et ainsi proposer et réaliser des projets ou des actions attendues. ■



Liste du nouveau CMJ de Roussillon :

Enora Sicre
Mikaïl Cosnum
Carole Andreatta
Ayse Sener
Younes Boubazine
Nathaé Santerre

Redha Sekkak
Alban Maxhidema
Janiss Brahimi
Jawad Boussadaka
Badis Benachour

*Josette Bonnet,
 Conseillère municipale*

S'orienter après la 3^{ème} :

choisir une voie et un domaine de formation

S'orienter, c'est construire progressivement un parcours de formation. Premier palier d'orientation, la 3^{ème} en est une étape importante. Objectif de ces présentations, susciter chez les collégiens un double questionnement : quelle voie de formation : générale, technologique, professionnelle ? Quel domaine d'études ou spécialité professionnelle choisir après la 3^{ème} ?

Le forum post 3^{ème}, mis en place par la cité scolaire de l'Édit, a eu lieu le jeudi 11 février au Sémaphore.

Ce forum a connu un franc succès en proposant toutes les formations dispensées au sein de l'établissement, soit en seconde générale et technologique, soit en baccalauréat professionnel, soit en CAP. ■

*Véronique Mas,
 adjointe déléguée au sport,
 à la jeunesse et à la communication*



Vie pratique des Roussillonnais(es)

Mairie de Roussillon

4, place de l'Édit
Tél. : 04 74 29 01 00
Site : www.ville-roussillon-isere.fr

Centre communal d'Action sociale

11, Alfred-Poizat
Tél. : 04 74 86 17 90

Centre de planification et d'éducation familiale

24, bis avenue Jean-Jaurès
Tél. : 04 74 86 55 62

Conciliateurs de justice

M. Georges Desgranges
et Alain Fournier
Sur rendez-vous
les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois
Tél. : 04 74 29 01 00

OPAC 38

Antenne de Roussillon
HLM Bel-Air
Tél. : 04 74 11 11 11

La Poste

26, avenue J. Jaurès
Tél. : 04 74 29 86 76

L'agence postale

Place Alfred-Poizat
Tél. : 04 74 86 26 30

Trésorerie

1, Place de la République
Tél. : 04 74 86 21 94

Office de tourisme du Pays roussillonnais

Château de Roussillon
Place de l'Édit,
Tél. : 04 74 86 72 07
Site : www.tourisme-pays-roussillon-nais.fr
infos@tourisme-pays-roussillon-nais.fr

Centre social du Roussillonnais

16, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 04 74 29 00 60

Pass-r'ailes

27, Grande Rue
Tél. : 04 74 86 74 01

Pôle emploi

8, rue Anatole-France
Tél. : 3949

Greta

Avenue du Lycée
Tél. : 04 74 11 15 20

Mijir

6, avenue Bel-Air
Tél. : 04 74 86 48 61

Nos nouveaux plans de Ville sont disponibles !

Il vous suffit de vous rendre
à l'accueil de la mairie
de Roussillon.



Les urgences

SAMU : 15

S.M.U.R : 04.74.31.32.62

Pompiers : 18

Police municipale

2a rue des Arnaudes
Tél. : 04.74.86.73.82

Gendarmerie

19, rue Fernand-Léger
Tél. : 17

Médecin de garde

Tél. : 15

Pharmacie de garde

Tél. : 3237

Centre anti-poison de Lyon

Tél. : 04.72.11.69.11

Clinique Saint-Charles,

rue Fernand-Léger
Tél. : 04.74.29.28.28

Hôpital de Vienne

Tél. : 04.74.31.33.33

Ambulances :

- Roussillon Ambulances

Tél. : 09.83.34.24.02

- Centre ambulancier de la Vallée

Tél. : 04.74.29.78.74

- Brun Ambulances

Tél. : 04.74.58.45.84

Voxees : un nouveau service en ligne !

Dorénavant, vous pourrez géolocaliser tous les événements (culture, loisirs, marchés...) sur notre site internet en cliquant sur l'icône Voxees site : www.ville-roussillon-isere.fr



Passage à la TNT HD : Vérifiez votre téléviseur

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition (HD)

Que faut-il faire pour être prêt le 5 avril 2016 ?

Si vous recevez la TNT par une antenne râteau, il faudra avoir un équipement compatible avec la HD pour continuer à recevoir la télévision à partir du 5 avril 2016.

Si votre équipement n'est pas compatible HD, vous ne recevrez plus la télévision. Il est important de vérifier son matériel télévisuel avant cette date et de s'équiper si nécessaire. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. Un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit (25/30€).

Si votre équipement est déjà compatible, vous devrez seulement effectuer une opération de recherche et mémorisation des chaînes le 5 avril 2016.

Pour être prêt le 5 avril 2016, trois actions sont nécessaires :

1. Vérifier votre équipement de réception TV pour cela rendez-vous sur la chaîne 7 ou 57 : si le logo

«Arte HD» s'affiche, votre téléviseur est compatible

2. S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril, achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4, car vous ne recevrez plus la télévision.

3. Le 5 avril, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes.

À partir d'avril 2016, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites avec une meilleure qualité de son et d'image.

Transport du Pays Roussillonnais

La ligne régulière - A : du Lundi au Samedi (sauf dimanches et jours fériés) dessert les pôles urbains depuis la gare de Saint-Clair – Les Roches jusqu'à Chanas en passant par Saint-Maurice-l'Exil, Le Péage-de-Roussillon, Roussillon et Salaise-Sur-Sanne.

Le TAD (Transport à la Demande), assure la desserte de l'ensemble des communes du Pays Roussillonnais en direction des pôles urbains grâce à 76 points d'arrêts. Le TAD fonctionne uniquement sur réservation, du lundi

au samedi, avec deux allers-retours par jour pour chacune des trois zones. Pour que le bus passe, il faut donc téléphoner et réserver votre trajet (en indiquant : points d'arrêt, jour et horaire choisis, destination). Le service TAD Access' est réservé aux personnes à mobilité réduite (sur réservation).

Retrouvez les fiches horaires des lignes sur str.fr

Où acheter ses titres de transport ? Ticket unitaire vendu uniquement bord des véhicules.

Carte TPR avec 10 trajets ou abonnement mensuel auprès de :

Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Rue du 19 mars 1962, à Saint-Maurice-l'Exil.
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Infos :

04 74 29 31 28
Du lundi au vendredi,
De 9 h à 12 h et 14 à 17 h 30.

Réservation

N°Vert 0 800 00 17 79
Appel gratuit tous les jours,
de 7 h à 19 h.

Collecte des déchets

Chaque foyer est doté de deux conteneurs :

- Un conteneur, à couvercle vert, pour les ordures ménagères résiduelles non recyclables.
- L'autre conteneur, à couvercle jaune, pour les déchets recyclables : emballages papier et cartons, bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, journaux et magazines.

Le bac vert à ordures ménagères est collecté une fois par semaine.

Le bac jaune de tri sélectif est collecté toutes les quinze jours, en semaine paire ou impaire suivant le tableau ci-dessous.

(si votre collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, vous faites donc partie du secteur 1).

Pensez à sortir votre conteneur la veille au soir.

	Bac à ordures ménagères (vert)	Bac de tri sélectif (jaune)
Roussillon (secteur 1)	Lundi	Jeudi - Semaine impaire
Roussillon (secteur 2)	Mardi	Mercredi - Semaine paire

Semaines paires		Semaines impaires		CALENDRIER 2016											
JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE				
SA 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	SA 22	VE 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1	JE 1	SA 1	MA 1	JE 1	SA 1
DI 2	MA 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	MA 2	ME 2	SA 2	MA 2	JE 2	SA 2
LU 3	ME 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	JE 3	SA 3	MA 3
MA 4	VE 4	SA 4	LU 4	ME 4	DI 4	SA 4	MA 4	VE 4	DI 4	MA 4	ME 4	SA 4	MA 4	JE 4	SA 4
JE 5	SA 5	MA 5	VE 5	DI 5	MA 5	ME 5	SA 5	LU 5	DI 5	MA 5	ME 5	SA 5	MA 5	JE 5	SA 5
SA 6	MA 6	ME 6	DI 6	LU 6	JE 6	SA 6	MA 6	VE 6	DI 6	MA 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	SA 6
DI 7	MA 7	ME 7	SA 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	VE 7	DI 7	MA 7	ME 7	SA 7	MA 7	JE 7	SA 7
LU 8	ME 8	JE 8	DI 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	JE 8	SA 8	MA 8
MA 9	VE 9	SA 9	LU 9	ME 9	DI 9	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	MA 9	ME 9	SA 9	MA 9	JE 9	SA 9
JE 10	SA 10	MA 10	VE 10	DI 10	MA 10	ME 10	SA 10	LU 10	DI 10	MA 10	ME 10	SA 10	MA 10	JE 10	SA 10
SA 11	MA 11	ME 11	DI 11	LU 11	JE 11	SA 11	MA 11	VE 11	DI 11	MA 11	ME 11	SA 11	MA 11	JE 11	SA 11
DI 12	MA 12	ME 12	SA 12	LU 12	JE 12	SA 12	MA 12	VE 12	DI 12	MA 12	ME 12	SA 12	MA 12	JE 12	SA 12
LU 13	ME 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13	DI 13	ME 13	SA 13	LU 13	JE 13	SA 13	MA 13	JE 13	SA 13	MA 13
MA 14	VE 14	SA 14	LU 14	ME 14	DI 14	SA 14	MA 14	VE 14	DI 14	MA 14	ME 14	SA 14	MA 14	JE 14	SA 14
JE 15	SA 15	MA 15	VE 15	DI 15	MA 15	ME 15	SA 15	LU 15	DI 15	MA 15	ME 15	SA 15	MA 15	JE 15	SA 15
SA 16	MA 16	ME 16	DI 16	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	MA 16	ME 16	SA 16	MA 16	JE 16	SA 16
DI 17	MA 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17	VE 17	DI 17	MA 17	ME 17	SA 17	MA 17	JE 17	SA 17
LU 18	ME 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	SA 18	MA 18	JE 18	SA 18	MA 18
MA 19	VE 19	SA 19	LU 19	ME 19	DI 19	SA 19	MA 19	VE 19	DI 19	MA 19	ME 19	SA 19	MA 19	JE 19	SA 19
JE 20	SA 20	MA 20	VE 20	DI 20	MA 20	ME 20	SA 20	LU 20	DI 20	MA 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20	SA 20
SA 21	MA 21	ME 21	DI 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	VE 21	DI 21	MA 21	ME 21	SA 21	MA 21	JE 21	SA 21
DI 22	MA 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	VE 22	DI 22	MA 22	ME 22	SA 22	MA 22	JE 22	SA 22
LU 23	ME 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	JE 23	SA 23	MA 23
MA 24	VE 24	SA 24	LU 24	ME 24	DI 24	SA 24	MA 24	VE 24	DI 24	MA 24	ME 24	SA 24	MA 24	JE 24	SA 24
JE 25	SA 25	MA 25	VE 25	DI 25	MA 25	ME 25	SA 25	LU 25	DI 25	MA 25	ME 25	SA 25	MA 25	JE 25	SA 25
SA 26	MA 26	ME 26	DI 26	LU 26	JE 26	SA 26	MA 26	VE 26	DI 26	MA 26	ME 26	SA 26	MA 26	JE 26	SA 26
DI 27	MA 27	ME 27	SA 27	LU 27	JE 27	SA 27	MA 27	VE 27	DI 27	MA 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27	SA 27
LU 28	ME 28	JE 28	DI 28	MA 28	VE 28	DI 28	ME 28	SA 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28	JE 28	SA 28	MA 28
MA 29	VE 29	SA 29	LU 29	ME 29	DI 29	SA 29	MA 29	VE 29	DI 29	MA 29	ME 29	SA 29	MA 29	JE 29	SA 29
JE 30	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	MA 30	ME 30	SA 30	LU 30	DI 30	MA 30	ME 30	SA 30	MA 30	JE 30	SA 30
SA 31	MA 31	ME 31	DI 31	LU 31	JE 31	SA 31	MA 31	VE 31	DI 31	MA 31	ME 31	SA 31	MA 31	JE 31	SA 31



C'était hier, il y a 60 ans...

L'incroyable aventure de la maison déplacée



Pour réaliser une déviation de la RN7 (intégrée aujourd'hui à l'autoroute A7) et faire face à l'expansion du trafic automobile, la Maison a été simplement déplacée. D'un bloc ! Avec son étage, ses deux appartements et ses habitants ! Sur 70 mètres exactement, de la rue des Vials à l'avenue Jean Jaurès. Émile Ruiz qui nous a conté cette épopée et nous a fourni toutes les photos, habitait avec sa famille dans cette maison. Du haut de ses dix ans, il a vécu cette incroyable aventure qui a duré 11 jours.



Bientôt le départ...



« Il s'agissait d'une construction importante, comprenant un rez-de-chaussée très haut car prévu pour l'aménagement d'un garage et d'un étage de deux appartements. La maison était réalisée au moyen d'un peu de béton et surtout de mâchefer, matériau très utilisé à l'époque, car provenant des résidus du charbon des chaudières de Rhône Poulenc », nous confie Émile Ruiz.

Les travaux ont débuté fin 1955 par la réalisation des futures fondations à 70 mètres de la maison au bord de la future avenue Jean Jaurès, que l'on appelait alors la Nouvelle avenue. L'entreprise a ensuite construit un chemin de roulement constitué de deux voies séparées, une par façade.

Ces voies étaient similaires aux voies de chemin de fer. On entreprit parallèlement de couler le soubassement de la construction sur toute sa périphérie pour la désolidariser de ses fondations, puis on l'équipa de grosses poutres métalliques glissées sous la structure et de bogies. La maison allait donc se déplacer comme un train, mais pas à la même allure !

Le voyage allait durer 11 jours. Le 6 mars 1956, ce fut le grand départ. Les ingénieurs avaient prévu un déplacement de 6 mètres à l'heure, ce fut 6 mètres par jour pour arriver à destination le 17 mars.

La famille avait donc une nouvelle adresse sans avoir quitté un seul jour le foyer ! La vaisselle n'a même été emballée !

« On vivait cela comme une drôle d'aventure au cours de cet incroyable voyage, avec un peu d'appréhension bien sûr. Dans le silence de la nuit, nous entendions bien la charpente en bois qui craquait. Nous nous amusions de voir les ouvriers déplacer les escaliers en bois extérieurs qui nous permettaient d'accéder aux habitations. Les commodités suivaient : nous n'avions pas de problème d'eau ou de toilettes, les services n'étaient pas interrompus.

Nous étions les vedettes de l'agglomération. Les visites se multipliaient, les ouvriers à la sortie de l'usine, les écoliers et leurs maîtres, et finalement une grande partie de la population. Tout se passait à la bonne franquette et n'importe qui pouvait venir voir le chantier » nous raconte encore Émile Ruiz.

Toujours fidèle au pays Roussillonnais, bien que résidant à Nice, Émile Ruiz est venu nous rencontrer pour nous raconter cette fabuleuse épopée. La maison elle, existe toujours. Souvenir d'un ancien enfant, devenu cela ne s'invente pas, ingénieur en construction, diplômé de l'école de Strasbourg. ■

Véronique Mas,
adjointe déléguée au sport,
à la jeunesse et à la communication

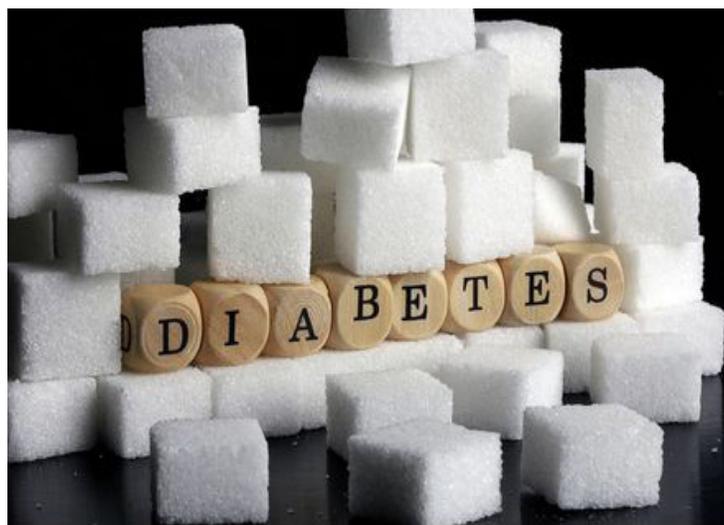
Si vous avez des histoires insolites à nous transmettre, n'hésitez pas à prendre contact avec le service communication de la mairie. Vos récits peuvent nous intéresser.

Diabète

Journée de sensibilisation

L'association des Diabétiques de l'Isère, la Ville de Roussillon et l'Organisation Mondiale de la Santé organisent le vendredi 8 avril de 14h à 17h en salle Sebastiano Serlio une journée de sensibilisation au diabète.

Lors de cette journée, une enquête sur vos risques à devenir diabétique vous sera proposée selon la méthode de la glycémie capillaire. Des mini conférences



illustrées par des vidéos seront également présentées. Au travers de leur vécu et par leurs témoignages, des patients diabétiques échangeront avec vous sur des perspectives de prévention d'une maladie sournoise dont les conséquences peuvent être graves. Bien traité, le diabétique est un malade bien portant.



La mairie de Roussillon a mis en place depuis la mi janvier avec la cité scolaire de l'Édit, des groupes de paroles «Oser dire non, ça s'apprend» pour les élèves de 4^{ème}, 1^{ère} générale, Terminale, CAP et Bac Pro.

Ces interventions sont menées par mesdames Douai et Brahimi toutes deux éducatrices spécialisées diplômées d'état et thérapeutes familiales.

Refuser la contrainte, le poids des responsabilités qui nous incombent est parfois une nécessité pour pouvoir s'épanouir. Celui qui ne sait pas dire NON se malmène et a une mauvaise image de lui-même.

Savoir dire non

la formule magique de l'affirmation personnelle

Il ne sait pas résister aux pressions extérieures, aux tentations. Il accentue le risque d'aller vers des conduites à risque en consommant des substances illicites, de l'alcool, du tabac, en mettant sa vie en danger (violence, excès de vitesse ...) jusqu'à ne plus se respecter.

Ce conflit interne est souvent destructeur et source de mal-être, donnant naissance à des sentiments comme le doute, la peur, la culpabilité ou le remords. Lorsqu'on parvient à dire NON, on sort du cercle infernal. Plusieurs moyens sont mis à disposition, c'est le but de ces ateliers de groupe de paroles de les faire connaître.

Rester debout **jusqu'au bout** ...



Lil nous est tous arrivé de perdre l'équilibre et de nous retrouver à terre sous l'effet du champ de pesanteur.

Néanmoins, ces événements sont de plus en plus fréquents avec l'âge. On estime qu'environ un tiers des personnes âgées de 65 ans et plus et vivant à domicile chutent chaque année.

Cette proportion augmente avec l'âge et les femmes sont quasiment deux fois plus nombreuses à chuter que les hommes. Les chutes des aînés engendrent un nombre conséquent d'hospitalisations.

C'est la raison pour laquelle, depuis le 20 novembre chaque vendredi à 13h30, se tient à Ado'Cité un atelier «Prévention des chutes» mis en place avec l'association «Siel Bleu».

Cette action s'inscrit dans une dynamique de prévention pour le bien-vieillir. Les programmes de prévention des chutes ont fait la preuve de leur efficacité en termes de réduction des chutes, de réduction du nombre d'hospitalisations et de limitation de la perte d'autonomie fonctionnelle.

Au cours de cet atelier, des exercices d'équilibre sont dispensés pour stimuler les facteurs moteurs de l'équilibre, activer les réflexes de protection en cas de chute, optimiser la marche, et faciliter la reprise de confiance en soi.

Les ateliers prévention des chutes peuvent réduire le risque de chutes de 17% et le risque de fracture de 20 à 40%. Ces exercices spécifiques, pour ceux qui ont déjà souffert d'une fracture, facilitent le retour d'hospitalisation et diminuent la récurrence des chutes.

C'est un franc succès que rencontre ce rendez-vous pour nos seniors, rendez-vous qui permet également d'échanger et de créer des liens sociaux.

Un deuxième cycle de 12 séances est en prévision car la liste d'attente est importante. Un service de transport est prévu à domicile, pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Il n'y a pas de honte à se faire aider, surtout quand il s'agit de «rester debout jusqu'au bout», pour sa santé et particulièrement sa dignité.

Don du sang

Un geste simple, **pour sauver des vies**

La prochaine collecte de sang aura lieu **le mardi 24 mai de 9h30 à 12h et de 14h45 à 19h15 au Sémaphore**. Chaque année en France, un million de malades est soigné grâce aux donneurs de sang. Le don de sang est un acte généreux et solidaire qui permet chaque année de sauver des vies. Alors n'hésitez plus, donnez votre sang !

*Béatrice Krekdjian,
adjointe déléguée à la santé
aux personnes âgées et au handicap*

Une nouvelle assemblée régionale pour une nouvelle région

Après les élections régionales de décembre remportées par la liste de Laurent Wauquiez, la nouvelle grande région Rhône-Alpes-Auvergne s'est réunie pour la première fois en assemblée le 4 janvier. La région gère les transports régionaux de voyageurs et des lycées. Elle soutient sur le territoire les acteurs de l'économie et de l'emploi.

Compétente en matière d'enseignement supérieur, elle organise aussi la formation continue, la formation professionnelle des jeunes et l'apprentissage.

Elle conduit des actions spécifiques dans le domaine du sport en soutenant les clubs professionnels et l'organisation des manifestations sportives.

Pour vous, l'Édit'orial a réalisé une interview exclusive de Yannick Neuder vice-président délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.



Quelles sont vos missions au sein du Conseil Régional ?

En tant que vice-président en charge de l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, je porte des sujets passionnants qui sont au cœur de l'avenir de notre territoire. En effet, l'accompagnement de la recherche et du développement technologique est un accélérateur pour la croissance des entreprises et la création de l'emploi. En Isère, nous savons conjuguer enseignement supérieur, recherche et activité économique. C'est un modèle qui fonctionne et auquel je crois. Nous devons le porter sur l'ensemble de la région Rhône Alpes Auvergne. C'est pourquoi, je travaille avec les communautés de recherche académique, pôles de compétitivité et clusters, autant d'acteurs qui renforcent la compétitivité et le tissu économique de notre Région.

Autre axe important sur lequel nous travaillons, le plan campus. Il apportera une aide aux étudiants aussi bien dans le domaine de la santé, du logement, du transport, de la culture ou du sport. Parallèlement, l'effort régional continuera également de soutenir la mobilité internationale des étudiants pour une circulation des savoirs et assurer le rayonnement international de la grande région.

J'ai enfin un regard très attentif sur l'ensemble des dossiers qui concerne l'Isère sur les nombreuses compétences régionales : les lycées, la formation professionnelle, l'agriculture, le développement économique. Pour Roussillon et le Pays Roussillonnais, je travaille en étroite collaboration avec Robert Duranton, maire et vice président au département, Marie-Thérèse Lambert, adjointe et conseillère régionale, les élus de la commune et du Pays roussillonnais

qui sont particulièrement concernée par les compétences régionales et donc mérite une attention particulière notamment pour la cité de l'Édit, la plateforme chimique Inspira et ce, en lien avec le département et son président, notre député Jean-Pierre Barbier.

Quelles ont été vos premières actions ?

Je suis un élu de terrain. C'est pourquoi, j'ai tenu prioritairement à rencontrer et être à l'écoute de nos partenaires dans le domaine de ma vice présidence que sont les recteurs, les présidents des universités, les directeurs des écoles d'enseignements supérieurs, des centres de recherche et les plateformes d'innovation... ■

Vos élus s'expriment

Ce que nous disons, nous le faisons !

Ce que nous disons nous le faisons contrairement à ceux qui nous gouvernent qui n'hésitent pas à lancer des promesses en sachant qu'ils ne pourront pas les tenir. Ils n'en ont ni la force intellectuelle ni le courage politique. C'est ainsi qu'ils vous bercent d'illusions. Entre jeu de dupes et valse hésitation, les français ne s'y retrouvent plus. Non, nous n'irons pas sur ces chemins là. Nous sommes décidés à vous dire la vérité.

La vérité, c'est de vous dire que le budget de la commune subit encore des coupes franches parce que les dotations aux communes s'écroulent. La vérité, c'est de vous dire que nous réaliserons des investissements pour améliorer vos conditions de vie tout en continuant à diminuer nos charges de fonctionnement.

Nous avons su éviter les emprunts. Nous avons trouvé des sources de subventions possibles. Ainsi transformerons-nous petit à petit notre ville sans augmenter la part municipale des impôts locaux.

Nos projets sont synonymes de développement humain, social et économique afin de proposer à tous de vivre dans une ville durable et citoyenne.

La vérité enfin, c'est de vous dire que nous tenons parfaitement bien les commandes de la ville malgré les «bruits de couloirs» dont seuls ceux qui les colportent en tirent satisfaction.

Ce que nous disons nous le faisons et tant qu'à être honnêtes, soyons-le jusqu'au bout :

Ce que nous ferons, nous le dirons !

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M-H. Vincent, R. Pey, V. Mas, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, B. Krekdjian, M. Rousvoal, M. Mouchiroud, J.-P. Cayot, G. Boussard, M. Mas, H. Breysse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, G. Petinataud, M.-C. Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon.

Plus de démocratie, pour des choix adaptés

De mauvais choix : une clinique inadaptée aux besoins de notre population, une droite locale fataliste ou par intérêt qui s'adapte, un maire qui ne consulte pas et qui fait, sans consultation des choix inappropriés et coûteux, un médecin logé, installé et qui déserte. C'est en fait l'accentuation du désert médical : chacun devant aller se soigner de plus en plus loin ou y renoncer. Davantage de concertation, plus de démocratie avec les élus et la population éviteraient errement et échecs.

Nous proposons et proposons un centre public de santé, solution adaptée et économique, une réelle réponse aux besoins de santé. L'étude existe et doit être reprise dans une coopération au niveau de l'agglo ou de la CCPR.

Nous souhaitons vous écouter, vous rencontrer, installer une vraie démocratie participative afin de vous associer à nos décisions. Des initiatives ont été prises par nos conseillers, en particulier pour la sécurité routière. Les propositions sont restées sans suite, malgré plusieurs rappels, ou ont conduit à des réponses inadaptées. Nous sommes inquiets car les choix retenus, ne traduisent pas toujours le respect dû à la diversité, l'expression de choix laïques.

Aussi, pour mieux vous écouter, nous proposons des rencontres régulières, un samedi de chaque mois, ainsi que des échanges par les réseaux sociaux.

Les élus de l'opposition municipale :

Patrick Bédia, Martine Cabrera, Roland Dumas, Bernard Pernot, Laurence Piot, Mireille Richoux, Jean-Paul Vignoud.

Dégradation de l'école Langevin :

des travaux d'intérêt général pour les responsables des faits.



Suite au saccage de l'école maternelle Langevin qui a eu lieu le 24 octobre 2015, notre police municipale et la gendarmerie de Roussillon ont réussi très rapidement à mettre la main sur les auteurs des faits.

Un éducateur spécialisé assurera le suivi des jeunes.

Monsieur le Maire a donné son accord bien entendu pour que les travaux soient réalisés dans l'école concernée par la dégradation.

La justice a ensuite suivi son cours ...

Quelques mois plus tard, les adolescents responsables ont vu leur peine s'appliquer. Celle-ci va revêtir la forme de «Travail d'Intérêt Général» qui contribuera à la remise en état de deux radiateurs durant 2 jours.

*Marie-Thérèse Lambert
adjointe déléguée à la vie scolaire
et au cadre de vie*

Travaux d'intérêt général

La personne condamnée à une peine d'intérêt général (TIG) doit travailler pour une association, une collectivité locale, un établissement public, un service de l'État ou un hôpital. La durée du travail est variable. La personne condamnée n'est pas rémunérée et est soumise à un contrôle. Le TIG doit être exécuté dans un délai d'au plus dix-huit mois.

En cas de non-respect des modalités, le juge de l'application des peines peut décider de faire subir au condamné une peine d'emprisonnement ou d'amende (éventuellement prévue par la juridiction de jugement).

Spectacle

Le show de Didier Gustin



L'imitateur Didier Gustin s'est produit le 5 mars dernier au Sémaphore. Son spectacle «Didier Gustin est inimitable» a rencontré un vif succès auprès du public roussillonnais.

Classe en 6

Thé dansant des classes en 6



Pour démarrer une nouvelle année dans la bonne humeur, le rythme et la musique, les classes en 6, avaient organisé au Sémaphore le dimanche 24 janvier, un thé dansant qui a connu un grand succès avec ses 200 danseurs et danseuses sur la piste.



Malgré la météo qui a quelque peu chamboulé le programme des festivités, le «Carnavalons» était bien présent dans les espaces scolaires Roussillonnais, le mardi 9 février, avec la participation du centre social et de Pass'railes.

Le temps d'une journée, les écoliers ont troqué leur tenue habituelle et leurs affaires pour un déguisement, afin de participer au désormais incontournable carnaval de Roussillon.

Revêtus d'habits rutilants de toutes couleurs et déguisements divers, nos bambins ont pris pour un temps, l'aspect de leur héros préféré.

Concert Akilone

Un bel envol musical et coloré au château de Roussillon

Un plaisir partagé par quatre musiciennes, dans un bel envol imaginaire et coloré au château de Roussillon !

Vendredi 12 février, le château a vibré au son du Quatuor Akilone. Le groupe a été chaleureusement accueilli en débutant leur concert par le quatuor inachevé de Schubert dit «QuartettSatz» où le public a pu mesurer l'immense talent de ces jeunes artistes.

Le Quatuor Akilone a su transmettre au nombreux public présent toutes les émotions du classicisme au

Carnaval

Un Carnaval haut en couleurs

C'est donc grimés et parés de costumes colorés que les enfants ont profité de ce moment et fêté carnaval dans une ambiance joyeuse.

Un spectacle «Cherchons oursons» a eu lieu dans les maternelles, présenté par la troupe musicale Z'HURLIS D'BRUIT. Cette troupe musicale est également intervenue pour les primaires dans les trois écoles.

Des serpentins ont été distribués et la fête s'est terminée autour d'un goûter offert par la municipalité, petite brioche aux pépites de chocolat et briquette de jus de fruit.



romantisme, il a été longuement ovationné en fin de spectacle.

Le Quatuor Akilone est né d'une rencontre entre quatre musiciennes aux personnalités aussi éclectiques que pétillantes, il s'est formé en 2011 au CNSM de Paris. Inspiré par le terme italien «akilone» (le cerf-volant), son nom évoque un lien entre ciel et terre, il symbolise également le désir de créer un pont entre les différents arts et les artistes qui les représentent.

*Marie-Hélène Vincent,
adjoite déléguée à la culture,
au patrimoine et à l'animation de la Ville*

- **Concert Laurent Blanchard**
Vendredi 22 avril à 20h30
au Sémaphore à Roussillon.
Concert gratuit.



- **Forum Sécurité**
Le samedi 7 mai de 11h à 17h
Différents stands vous accueilleront pour
vous informer sur les métiers de la sécurité.

- **Tournoi international de l'Olympique Rhodia**
les samedi 14 et dimanche 15 mai
au Stade de la Terre Rouge à Roussillon.



- **Festijoux**
Les samedi 21 et dimanche 22 mai
Venez vous amusez en famille !
Vous pourrez découvrir des jeux variés fabriqués en bois.

- **Le corso Roussillonnais**
Les 20, 21 et 22 mai



- **Gaspard Proust, nouveau spectacle**
Le samedi 28 mai à 20h30
Réservation billetterie :
accueil de la mairie de Roussillon 04 74 29 01 00.
Tarif : 15€.

- **Concours de pétanque de la «Boule qui tête»**
le samedi 4 juin au boulodrome de Roussillon.



OUI-OUI plante ses fleurs



<http://www.coloriez.com>

**Colorie ce dessin, envoie-nous ton coloriage
et ton nom apparaîtra peut-être dans le prochain magazine.**

Mairie de Roussillon
Service communication
4, place de l'Édit
38150 Roussillon

GASPARD
 ...c'est ce que... queche... gens de... che: leur... nque... rosit. Je n'ai jamais
 un homme... eser... jour... quand... gens a vi pa... argent... la mis re... ttiement un
 boult... ce un... localisat... Leur avidit. Incapabl... de parler d'autre chose... gent
 Les... to p... d'achat... les salaires... Quelle app... tence au gain. On doit... des type
 ...is qui... avrait... concours d'entre... av... d... V... al... qu'en... ils cartion...

PROUST
 ...on... s...
 immoralit... manque de... nit. Leur fasc... nation... peu mal... staine. pour ce montage
 finan... p... p... que... permet... des... i... n... t... travail... pas de... p... cur... i... argen...
 ceux qui... travail... sent au P... M... traite... la ni... fisca... des person... nes... ces: ...
 retraites... Si jamais... compris l'obsession des... pens pour ces... 5 ans de vie... vils...
 consa... Sudo... L... pers... et... t... opisme... medical. Cette... t... che de...

NOUVEAU
 ...des... vent... ons... obs... ques. on fait... les... aller... ré... vers... sur un... savte... s... scense...
 de parler de... a... t... que j'ai... mar... qu'il y a... it dans... le... quel... ram... com... le... les
 personnes... ges... mais si il faut... aster... existe: qu... d... je... personne... ge... je... dis
 toujours: ... mais si elle... parmi... av... jour... et... c'est... qu'... le... ni... fait... preuve...

SPECTACLE
 ...vie... c'était... le type... dans son... lit... branch... de... partout... avec les... ni... res... qui... sign... nt... le vrai
 eek... C... p... is... la fin... dans son... de... partout... avec des... s... qu... lignoten
 partout... un vrai... eek... Quand il est... mo... n... ai... en... l'impression... d'un... n... box... qui... s'... t...
 De... s... s... loise... qu'... t... n... t... e... i... me... d... av... is... s... au... d... nous... la... ire... cou... cou...

SAMEDI 28 MAI 20H30

**AU SÉMAPHORE,
À ROUSSILLON**

RÉSERVATION :
BILLETTERIE MAIRIE DE ROUSSILLON
4, PLACE DE L'ÉDIT
04.74.29.01.00

PRIX : 15 €

WWW.GASPARDPROUST.COM